Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 08/06/2026

BRESSOR SA rappelle CAMPUS 125G - Fromage à pâte molle



- Noms des modèles ou références concernés : **CAMPUS 125G - fromage à pâte molle**
- Marque : **CAMPUS**
- **Lot S26097F3V1 Date limite de consommation 06/06/2027**
- Conditionnements : **Produit conditionné en cup plastique scellée, fromage emballé dans un papier**
- Date début/fin de commercialisation : **du 22/04/2026 au 08/06/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 01.405.002 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **PRODILAC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion d'entérotoxine staphylococcique dans le produit.**
- Risques encourus par le consommateur : **Staphylococcus aureus (agent responsable d'intoxination staphylococcique)**
- Description complémentaire du risque : **Les enterotoxines sont responsables de toxi-infections, pouvant occasionner des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) dans les heures qui suivent la consommation.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les toxi-infections alimentaires causées par les Entérotoxine Staphylococciques se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) apparaissant dans les heures qui suivent l'ingestion et disparaissant en général rapidement.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **samedi 1 août 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0607999411**
- Informations complémentaires publiques : **L'ensemble du lot est retiré de la commercialisation. Les enterotoxines sont responsables de toxi-infections, pouvant occasionner des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) dans les heures qui suivent la consommation. En cas de symptômes il est recommandé de consulter un médecin. Le produit ne doit pas être consommé et doit être détruit ou rapporté en magas [...]**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre